

Politique

de la famille et des aînés

2023-2028





En partenariat avec









Sondage : Léger

Collaboration: Monsieur Robert B. Brière (Espace Muni)

Photographies : Jean Caron, Elye Carrier, David Grad, Sabrina Bizier

Graphisme et impression : Impression [rectoverso]

Sources de données statistiques : Statistiques Canada, Recensement 2016 et 2021







Table des matières

Mot du maire	4
Mot de la responsable de la question de la famille	5
Mot de la responsable de la question des aînés	6
Membres du comité de pilotage	7
Portrait	8
Nos définitions	11
La famille	11
Les aînés	11
Les principes liés au vieillissement actif	12
Les enjeux	13

Les objectifs généraux			13
Nos valeurs			14
Les axes d'interventions			15
Plan d'action			14
Axe 1 : Sécurité publique	e et transport		16
Axe 2 : Loisirs, culture et	participation c	itoyenne	18
Axe 3 : Urbanisme, enviro et mise en valeur			20
Axe 4 : Relations avec le communications	milieu, inclusio	on et	23

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis le dépôt de sa première Politique familiale municipale en 2007, La Sarre a mis les familles au cœur de ses préoccupations. Lors de la deuxième mouture, des actions ciblées pour nos aînés y ont été ajoutées afin d'être reconnues pour la première fois comme « Municipalité amie des aînés ». Ainsi, avec les années, La Sarre a posé de nombreux gestes pour favoriser le bien-être des familles et des aînés sur tout le territoire, en plus de cibler des actions favorisant les saines habitudes de vie.

En 2021, le comité de pilotage a repris le travail afin de renouveler cette politique municipale.

Plusieurs consultations, initiatives et réflexions ont permis

de bonifier celle-ci et les réalisations qui en découlent.

Nous pouvons maintenant dire avec fierté que cette politique atteint l'âge de la maturité et reflète les besoins des familles et des aînés de notre communauté. Elle démontre que ceux-ci sont omniprésents dans la façon de penser la ville, d'organiser les services et de soutenir la participation des citoyens.



Cette troisième mouture de notre Politique familiale municipale, municipalité amie des aînées et récemment municipalité amie des enfants (PFM-MADA-MAE), guidera nos interventions dans tous les champs d'activités afin de favoriser l'épanouissement de nos citoyens, peu importe leur âge.

Finalement, je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité de pilotage de la PFM-MADA qui ont effectué un excellent travail et qui effectueront une vigie afin de s'assurer que les actions énumérées dans cette politique se

réalisent. Merci aussi aux citoyens qui ont participé aux sondages. Finalement, merci aux employés municipaux et aux collaborateurs qui ont également mis la main à la pâte. Grâce à vous tous, nous pouvons être fiers de cette Politique de la famille et des aînés!

Yves Dubé Maire

Mot de la responsable de la question de la famille

Chères familles,

C'est avec une fierté sincère et une grande fébrilité que nous vous présentons le fruit du travail de longue haleine qui a été accompli dans le cadre de la démarche Municipalité amie des enfants (MAE) de la Ville de La Sarre et de la refonte de notre politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés (PFM-MADA).

S'échelonnant sur une période de plusieurs mois et nécessitant la collaboration d'acteurs clés du milieu, ces deux démarches, menées parallèlement, ont entraîné de nombreuses remises en question, qui ont favorisé l'échange d'idées et une évolution certaine de nos visions respectives.

En tant qu'élue responsable des questions relatives à la famille, je suis très satisfaite des résultats de nos efforts collectifs. Je suis choyée d'avoir pu compter sur une équipe dotée de membres proactifs ayant des forces complémentaires.



Je tiens donc à remercier, au nom de la Ville et en mon nom personnel, tous ceux qui ont investi temps et énergie afin de mener ces démarches à terme : membre des comités, personnel de soutien et citoyens.

Citoyennes et citoyens lasarrois, je vous invite à vous imprégner de ces informations et à prendre connaissance des actions qui ont été choisies et mûries pour vous. Soyez assurés que la Ville de La Sarre est et restera au cœur de sa communauté!

Karine Goulet Conseillère siège 1 Quartier centre

Mot de la responsable de la question des aînés

C'est avec grand plaisir que nous nous sommes engagés à entreprendre une démarche pour faire de La Sarre une municipalité amie des aînés, leur mieux-être étant au cœur de nos préoccupations.

En 2013, ont été conviés des citoyens, des représentants d'organismes du milieu, et autres partenaires œuvrant auprès des aînés. Nous exprimons toute notre reconnaissance à ce comité qui a porté cette démarche avec dynamisme, engagement et rigueur, toujours centré sur les préoccupations des aînés et animé d'une volonté de contribuer à leur mieux-être. Un GRAND MERCI à tous les aînés pour leur participation à cette démarche par le biais du sondage.

Cette politique est le résultat de plusieurs étapes de travail (collecte de données, consultation, réflexion et échanges), auxquelles ont aussi contribué différents partenaires et collaborateurs. Le plan d'action quinquennal qui accompagne cette politique nous permettra assurément

d'agir de façon significative sur la qualité de vie de nos aînés en adaptant les infrastructures et les services municipaux.

Enfin, nous sommes persuadés que cette démarche favorisera l'épanouissement de nos aînés et contribuera à l'enrichissement de notre communauté.

Renée Thiboutot Conseillère siège 2 Quartier centre

Membres du comité de pilotage

La MRC d'Abitibi-Ouest et la Ville de La Sarre ont procédé à la création d'un comité de travail responsable de soutenir la chargée de projet dans l'élaboration de la politique et de son plan d'action. Composé de personnes représentatives du milieu, le comité de pilotage était responsable de la démarche d'élaboration de cette PFM-MADA. Il a d'abord procédé au diagnostic du milieu (portrait statistique, bilan des dernières politiques, diagnostics des services) pour ensuite concevoir une consultation destinée à un large public. La consultation, réalisée en octobre 2021, a permis de rejoindre 161 aînés de 60 ans et plus ainsi que 290 répondants de 18 à 59 ans. Cette consultation avait principalement lieu en ligne, mais plusieurs sondages papier ont circulé pour atteindre toutes les clientèles. Relevant des responsables des questions familles et



aînés, le comité a ensuite eu le mandat d'assurer l'élaboration des politiques et de leurs plans d'action, en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population et en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie.

Nous souhaitons les remercier chaleureusement pour leur temps et leur travail dans toutes les étapes de mise en œuvre et qui se poursuivra comme gardien de la réalisation des actions de cette politique.

· CÉCILE POIRIER

Chargée de projet et directrice du loisir, du sport et de la vie communautaire, Ville de La Sarre

CHANTAL LANGLOIS

Organisatrice communautaire, CISSSAT

. KARINE GOULET

Conseillère municipale et responsable de la question de la famille. Ville de La Sarre (absente sur la photo)

· IUC CÔTÉ

Représentant du milieu de l'éducation et conseiller en éducation préscolaire, CSSLA

· MARTINE RANCOURT

Représentante des aînés et retraitée, CSSLA

· MÉLANIF OUFLIFT

Représentante des jeunes, coordonnatrice de la Maison des jeunes et porte-parole du ROCAO

 MÉLISSA LAROUCHE et VÉRONIQUE MASSY Représentantes du milieu des affaires et directrices aénérales, CCIAO (absentes sur la photo)

. RENÉE THIBOUTOT

Présidente du comité, conseillère municipale et responsable de la guestion des aînés, Ville de La Sarre

· SÉBASTIEN BÉLISLE

Directeur général, CJEAO

STÉPHANIE ROY

Représentante des familles et enseignante, CSSLA

VÉRONIQUE LECLERC

Représentante d'Action Santé - L'Envolée d'Abitibi-Ouest (absente sur la photo)

Collaborateurs:

· MARIE-PIER LEBEL ET MYLÈNE NOËL

Agentes de développement rural, MRCAO

· ROBERT B. BRIÈRE

Accompagnateur de Espace Muni (absent sur la photo)

· VÉRONIQUE BERNIER-LABONTÉ

Chargée de projet, Ville de La Sarre (absente sur la photo)

Portza Sarre

Population

Quelques faits saillants...

Année	1	1996	2001	2006	2011	2016	2021
Population		8 345	7 728	7 336	7 719	7 282	7358



Évolution de la population de 2006 à 2021

		2006	2011	2016	2021
	0-4 ans	365	370	310	310
	5-14 ans	805	800	765	685
	15-19 ans	475	470	415	435
	20-24 ans	395	400	385	345
	25-44 ans	1 755	1 660	1 500	1 455
	45-54 ans	1 255	1 305	970	830
•	55-64 ans	1 025	1 155	1 250	1 210
1	65-74 ans	630	835	910	1 085
	75-84 ans	500	535	540	735
3	85 ans et +	125	190	240	270

Indice de vieillesse

En 2021, l'indice de vieillesse pour la municipalité de La Sarre était de 1,47 comparativement à celui de l'ensemble de la MRC qui était de 1,08.

En 2021, il y avait 2 095 personnes âgées de plus de 65 ans dans la ville de La Sarre. Ce nombre représentait 28,5 % de la population totale. Pour le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest, les personnes âgées de plus de 65 ans représentaient 24,1 % de la population totale.

		ian

Année	1996	2001	2006	2011	2016	2021
Âge médian	36,1	40,5	43,9	46,6	48,2	50,4

Portrait (suite)

Évolution de la population

De 2006 à 2021, la population de La Sarre est passée de 7 335 à 7 358 personnes, ce qui représente une augmentation de 0,3 % (23 personnes).

% d'hommes / femmes

	2016	2021
Hommes	49,6 %	49,9 %
	50,4 %	



Naissances / Décès



Population active totale de 15 ans et +

En 2021, à La Sarre, le taux d'emploi était de 53.3 % et le taux de chômage de 6 %. Respectivement, pour la MRC d'Abitibi-Ouest, ces taux étaient de 54.6 % et 6.2 %.

Revenu des ménages

Le revenu moyen des ménages était de 79 300 \$ tandis que le revenu médian était de 59 600 \$. En comparaison, le revenu moyen des ménages pour le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest est de 83 400 \$ tandis que la revenu médian est de 67 500 \$.

Il y a en moyenne 2,7 personnes par ménage privé à La Sarre.



État matrimonial

Marié(e) / non séparé(e)	32,3 %
Union libre	24,3 %
Célibataire	26 %
Séparé(e), divorcé(e), veuf	17.2 %

56,6 % des habitants de La Sarre vivent en couple, que ce soit sous la forme de couple marié ou en union libre.

ou veuve

Types de famille selon le nombre d'enfants de tous âges

Types de familles	Sans enfant à la maison	Avec enfants à la maison
Couples	1 050 (53,4 %)	615 (31,3 %)
Monoparentales	-	300 (15,3 %)

En 2021, on recensait 1 965 familles. En plus des familles, 1 745 personnes vivaient dans des ménages hors famille de recensement dont 1 440 personnes qui vivaient seules.

Portrait (suite)

Accès à Internet

En matière de branchement Internet, un foyer est considéré bien desservis par un service Internet lorsque son branchement répond aux standards du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ce qui signifie un service Internet offrant des vitesses de 50Mb/s en téléchargement et de 10Mb/s en téléversement. Dans le secteur de La Sarre, ce sont 93 % des foyers qui sont considérés comme bien desservis (2581 foyers sur 2773).

Source: MRCAO Portrait de la couverture Internet haute vitesse, novembre 2020

Transport Coup de pouce

En 2022, à La Sarre, il y avait 1 311 abonnés au service de transport collectif Transport Coup de pouce.

Source: MRCAO données Transport Coup de pouce 2022

Densité de population

Dans le secteur de La Sarre, nous comptons 49,6 habitants au km².

Types de logements et coûts d'habitation

Il y a 1 940 logements privés sur le territoire de la Ville de La Sarre. De plus, nous comptons 413 bâtiments comprenant 2 logements et plus.

La valeur moyenne des logements occupés par des propriétaires est de 166 084 \$. Pour l'ensemble de la MRC d'Abitibi-Ouest la valeur est de 111 038 \$.

Source: rôle d'évaluation foncière 2019 (MRCAO)

Diplomation

En 2021, 32,4 % de la population âgée de 15 ans et plus ne détenait aucun diplôme. Si on se limite aux personnes âgées entre 25 et 64 ans, ce pourcentage diminue à 23,6 %. Pour l'ensemble de la MRC d'Abitibi-Ouest, ces données sont respectivement de 35,4 % et de 27,5 %.

Évolution de la population

Année	1996	2001	2006	2011	2016	2021
% 0 à 14 ans	19,1 %	16,6 %	15,9 %	15,2 %	14,8 %	13,5 %
% 15 à 64 ans	68,2 %	68,2 %	66,9 %	64,6 %	62 %	58 %
% 65 ans et plus	12,6 %	15,2 %	17,2 %	20,2 %	23,2 %	28,5 %



Nos définitions

La famille

Sur le territoire de la ville de La Sarre, la famille représente la cellule de base de notre société. Il s'agit de l'unité affective, le premier lieu d'apprentissage et de socialisation de l'individu, où se partagent des principes, des valeurs, des projets, une histoire et une culture. En constante évolution, la famille est un modèle hétérogène qui présente des modèles évolutifs, variés et représentatifs des diverses réalités de

nos communautés. La relation parent(s)-enfant(s) prend son sens dans la prise en charge des enfants et du milieu de vie familiale par un ou des adultes. Au sein de cette dynamique familiale et à travers les liens parentaux, intergénérationnels et autres, les membres se soutiennent mutuellement et contribuent au bien-être les uns des autres au cours d'une vie, favorisant ainsi leur développement global.

Les aînés

Au cœur de nos familles, les personnes aînées forment un groupe hétérogène dont l'âge est 65 ans et plus. Pour la plupart, cette période représente le moment où elles quitteront le marché du travail et auront à occuper leur temps différemment. Nous reconnaissons nos aînés comme étant des personnes qui possèdent un savoir-faire et des connaissances faisant d'elles des porteurs de la mémoire

collective. Celles-ci sont définies par des besoins, des intérêts et des aspirations diverses, et ce, sans égard à leur degré d'autonomie. Elles constituent un véritable patrimoine, un trésor à préserver pour notre Ville, et il importe de leur offrir un milieu de vie permettant un vieillissement actif et correspondant à leur mieuxêtre et à la réalisation de leur plein potentiel.





Les enjeux

- Manque d'accessibilité et de diversité dans les lieux communautaires
- · Réappropriation des espaces publics par les citoyens
- · Manque de logements décents et abordables
- · Déplacements et transport actif difficiles

- · Essoufflement des bénévoles
- · Manque de variété dans les sports et les loisirs offerts
- Amélioration dans les divers canaux de communication avec les citoyens
- · Rétention, inclusion et intégration des nouveaux arrivants

Les objectifs généraux

Par l'application de cette politique, la Ville de La Sarre souhaite :

- Rallier la Ville et les intervenants du milieu autour d'actions concertées en faveur du mieux-être des familles et des aînés:
- Développer un sentiment d'appartenance des familles avec leur milieu de vie en favorisant la participation active de tous les citoyens à la vie municipale et au processus démocratique;
- Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés, notamment par la création d'environnements favorables à l'acquisition de saines habitudes de vie;
- Promouvoir un mode de vie physiquement actif pour tous.



Nos valeurs

Authenticité

lci, nous sommes des personnes vraies, transparentes et honnêtes. Tout le monde est traité équitablement. Nous nous faisons mutuellement confiance.

Plaisir

lci, nous travaillons dans le plaisir. Nous communiquons de façon courtoise et polie et l'humour est permis, ce qui rend l'atmosphère conviviale.

Famille

lci, nous sommes une famille. L'harmonie, la tolérance et le respect entre collègue sont présents. Nous savons que le bien-être des familles est essentiel au bien être des employés c'est pourquoi nous favorisons la conciliation famille-travail.



Professionnalisme

Ici, nous sommes des professionnels accomplis. Nous assumons notre leadership et nous prenons nos responsabilités. Si nous commettons une erreur, nous l'admettons et en tirons une lecon.

Notre promesse...

La Ville de La Sarre se donne comme mission de dispenser, avec efficacité et efficience, des services municipaux de qualité qui répondent aux besoins de la communauté. Elle favorise l'engagement et la participation citoyenne. De manière responsable, elle développe son territoire et accroît sa vitalité économique. Elle a le souci d'améliorer la qualité de vie de la communauté en respect des principes du développement durable.

Les axes d'interventions



Ace 3

URBANISME, ENVIRONNEMENT
ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Ace 2

LOISIRS, CULTURE ET PARTICIPATION CITOYENNE

RELATIONS AVEC LE MILIEU, INCLUSION ET COMMUNICATIONS

Axe 1

Sécurité publique et transport

1.1	Offrir un milieu sécuritaire à la jeunesse, aux familles et aux aînés	Clientèle		
1.1.1	Effectuer l'inventaire des passages piétonniers présents sur le territoire et analyser les endroits stratégiques pour en ajouter	Aînés		
1.1.2	Instaurer des zones de jeux libres pour les enfants dans les rues			
1.1.3	Diminuer la vitesse dans les rues et quartiers ciblés	Aînés		
1.1.4	Sensibiliser les propriétaires de chiens aux règles de civisme, entre autres à garder leur animal en laisse	Propriétaires de chien		
1.1.5	Encadrer et sensibiliser à la sécurité des déplacements en quadriporteur	Aînés		
1.1.6	Intervenir auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable afin d'améliorer la sécurité et l'esthétique du pont de la rue Principale	Aînés		
1.1.7	Intervenir auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable afin d'augmenter le temps de passage à différentes intersections	Aînés		
1.1.8	Bonifier l'offre au sentier multifonctionnel et revoir certains tronçons plus dangereux et non accessibles	Aînés		
1.1.9	Développer des initiatives favorisant le déplacement actif, dont celles en zone urbaine et près des écoles	Aînés Familles		

1.2	Maintenir et diversifier les réseaux et services de transport	Clientèle
1.2.1	Poursuivre l'entretien et l'ajout de trottoirs afin qu'ils soient sécuritaires et accessibles à tous, et ce, en toute saison	Aînés
1.2.2	Faire la promotion des services d'accompagnements bénévoles, soit Centre d'action bénévole l'Amicale, du transport collectif, dont Transport Coup de Pouce et Corporation du Transport adapté, et tous autres projets qui pourraient émerger en ce sens	Aînés

1.3	Favoriser les programmes de prévention et de sensibilisation	Clientèle
1.3.1	Promouvoir et implanter le mouvement Voisins solidaires	Aînés
1.3.2	Souligner chaque année la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées (15 juin)	Aînés
1.3.3	Former les employés municipaux qui travaillent auprès du public à la prévention de la maltraitance, à la reconnaissance des signes et d'indices de maltraitance ainsi qu'aux actions à poser devant de telles situations	Aînés
1.3.4	Diffuser l'information disponible afin de prévenir les risques reliés à la sécurité et à la qualité de vie des aînés vivant à domicile, dont les services offerts sur le territoire	Aînés





Axe 2

Loisirs, culture et participation citoyenne

2.1	2.1 Maintenir et améliorer les infrastructures destinées à la jeunesse, aux familles et aux aînés	
2.1.1	Effectuer l'inventaire des infrastructures, poursuivre l'implantation et l'adaptation favorisant la pratique d'activités planifiées ainsi que libres et non structurées	Aînés Familles
2.1.2	Mettre en place des activités favorisant le sport chez les aînés	Aînés
2.1.3	Développer un partenariat avec la Ville de Macamic pour l'utilisation du bassin aquatique	Aînés
2.1.4	Collaborer avec les intervenants sociaux communautaires afin d'instaurer un endroit sécuritaire pour tous dans nos événements grand public	Aînés Familles

2.2	Développer et rendre accessibles les activités développant les liens intergénérationnels	Clientèle
2.2.1	Identifier les loisirs et les infrastructures qui répondent aux besoins des aînés et créer un outil de diffusion pour en faire la promotion	Aînés
2.2.2	Organiser et promouvoir une programmation d'activités intergénérationnelles lors des journées de la culture, notamment celles liées aux arts, à la tradition orale ou à l'artisanat	Aînés
2.2.3	Souligner la Journée internationale des aînés	Aînés
2.2.4	Souligner la Journée internationale des enfants	Familles
2.2.5	Analyser la plateforme actuelle d'inscription aux activités de la Ville selon les besoins des usagers	Aînés
2.2.6	Revoir la programmation de festivités extérieures saisonnières organisées par la Ville de La Sarre	Aînés Familles
2.2.7	Offrir des tarifs préférentiels pour les aînés	Aînés
2.3	Favoriser la participation citoyenne des familles et des aînés	Clientèle
2.3.1	Instaurer une activité de reconnaissance des bénévoles de la Ville et tendre la main vers les organismes reconnus afin de se joindre à l'activité	Aînés
2.3.2	Développer des partenariats possibles avec des organismes présents sur notre territoire pour consolider l'offre d'activités	Aînés
2.3.3	Promouvoir l'ouverture de la Ville face aux initiatives citoyennes	Aînés Familles
2.3.4	Promouvoir et rendre accessibles les aides financières offerts par la Ville aux citoyens	Aînés Familles
2.3.5	Dresser un bilan annuel des achèvements des actions de la PFM-MADA-MAE pour garder les citoyens informés et motivés	Aînés Familles
2.3.6	Valoriser la place des aînés dans les comités et les organisations et adapter l'implication demandée à ceux-ci	Aînés
2.3.7	Valoriser la place des jeunes dans les comités et les organisations et adapter l'implication demandée à ceux-ci	Jeunes / 12-35 ans



\mathcal{A} Urbanisme, environnement et mise en valeur du territoire

3.1	Favoriser les initiatives environnementales	Clientèle
3.1.1	Aménager un lieu des naissances (une naissance/un arbre)	Familles
3.1.2	Mettre en place un programme de plantation d'arbres lors d'une construction neuve ou à l'achat d'une propriété	Familles
3.1.3	Poursuivre l'ajout de poubelles, de bacs de récupération et de distributeurs de sacs pour les déjections canines dans la ville en toutes saisons	Aînés Familles
3.1.4	Réaliser une étude pour développer et décontaminer la rivière	Aînés Familles
3.1.5	Organiser une collecte annuelle de déchets en l'honneur de la Journée de la Terre	Aînés Familles
3.1.6	Développer des outils et des programmes d'accompagnement en agriculture urbaine	Aînés Familles
3.1.7	Élaborer une politique de remboursement de produits d'hygiène féminine durables	Familles
3.1.8	Mettre en branle un comité de développement durable afin d'informer et favoriser les initiatives écologiques	Aînés Familles

3.2	Favoriser le maintien et la rétention de la jeunesse, de nos familles et de nos aînés	Clientèle
3.2.1	Encourager et faire la promotion du mouvement « Commerce Ami des aînés »	Aînés
3.2.2	Faciliter le processus de construction ou de conversion de sa propriété (intergénérationnel, mini-maison, etc.)	Aînés Familles
3.2.3	Encourager et attirer des promoteurs pour la construction de logements locatifs adaptés aux besoins des aînés (près des services, peu d'escaliers ou accès à un ascenseur, etc.) et des familles	Aînés Familles
3.2.4	Assumer un rôle de leader et mettre en place un mécanisme d'accompagnement et de soutien pour favoriser l'émergence de formules innovantes d'habitations pour les aînés et logements sociaux	Aînés
3.2.5	Favoriser l'émergence de milieux de garde	Familles

3.3	Assurer la convivialité, la sécurité et l'accessibilité des espaces publics	Clientèle
3.3.1	Localiser un endroit afin d'aménager un parc intergénérationnel à proximité de la résidence Les Jardins du Patrimoine et de la nouvelle école primaire	Aînés
3.3.2	Trouver un espace qui permettrait aux propriétaires d'animaux de les faire bouger en toute sécurité	Propriétaires d'animaux
3.3.3	Étendre et promouvoir la réglementation sur les terrasses extérieures	Aînés Familles
3.3.4	Encourager et encadrer l'utilisation des parcs et des espaces verts par les citoyens	Aînés Familles
3.3.5	Revaloriser les équipements de gym plein air et tous autres endroits ciblés	Aînés
3.3.6	Effectuer l'inventaire du mobilier actuel via le plan directeur des parcs et espaces verts selon les besoins	Aînés Familles
3.3.7	Développer des lieux extérieurs aménagés où les adolescents pourront se rassembler	Adolescents 12-17 ans
3.3.8	Réaménager des espaces publics animés, végétalisés, sécuritaires (bonne visibilité, éclairage, etc.) et bien entretenus en toutes saisons	Aînés



Axe 4 Relations avec le milieu, inclusion et communications

4.1	Favoriser l'ouverture, l'inclusion et la proximité avec les citoyens	Clientèle
4.1.1	Développer une offre de formations numériques simples sur les outils de la Ville et autres formations accessibles pour la mise à niveau des connaissances en informatique des aînés	Aînés
4.1.2	Développer une ville intelligente et connectée, dont entre autres la mise à jour du site Internet afin d'informer efficacement les citoyens	Aînés Familles
4.2	Communiquer efficacement avec tous les citoyens	Clientèle
4.2.1	Diversifier les moyens de communication pour s'adapter aux différentes clientèles desservies et varier les moyens de communication selon leurs besoins	Aînés
4.2.2	Centraliser et mettre à jour les informations sur les organismes communautaires	Aînés Familles
4.3	Favoriser l'accueil, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants	Clientèle
4.3.1	Collaborer avec nos partenaires au développement d'incitatifs et de promotion pour l'attractivité du milieu	Aînés Familles
4.3.2	Organiser une activité annuelle pour accueillir nos nouveaux arrivants	Aînés Familles
4.3.3	Mettre en place une trousse d'accueil rassemblant plusieurs informations essentielles sur la Ville (services, heures d'ouverture, activités, etc.) et la garder à jour	Familles Nouveaux arrivants
4.3.4	Stimuler le sentiment d'appartenance des aînés, nouveaux arrivants, qui s'installent à La Sarre pour se rapprocher des services	Familles Nouveaux arrivants









